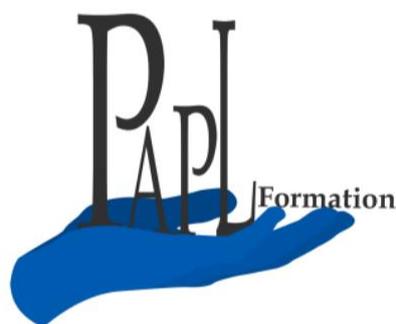




CQP Kinésithérapie pédiatrique

Diplôme reconnu par l'Ordre des Kinésithérapeutes

Possibilité de prise en charge FIF-PL ou DPC
et d'un crédit d'impôt de formation



PAPL FORMATION – 24, RUE SULLY 69006 LYON – 04.37.43.16.21



WWW.PASCALPOMMEROL.FR – PAPLFORMATION@ORANGE.FR

ENREGISTRÉ SOUS LE N° DE FORMATEUR : 82.69.137.39.69

« CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT »

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DÉONTOLOGIQUE DE L'ORDRE DES MK

AGRÉÉ FIF PL – AGRÉÉ DPC – INSCRIT AU DATADOCK – CERTIFIÉ ISO 9001 & CNEFOP – MEMBRE DU SOFAC

Sommaire

Pages 3 à 4

1. LE CERTIFICAT DE KINÉSITHÉRAPIE PÉDIATRIQUE

- A. INTRODUCTION
- B. LISTE DES ENSEIGNANTS
- C. NOTRE DÉMARCHE
- D. PUBLIC

Pages 5 à 9

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A. LE PROGRAMME
- B. LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE
- C. SCOLARITÉ
- D. CADRE LÉGAL
- E. DÉMARCHE SCIENTIFIQUE
- F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION
DU STAGIAIRE
- G. VALIDATION DU CURSUS
- H. ÉQUIVALENCE
- I. INSCRIPTION

1. LE CERTIFICAT DE KINESITHERAPIE PEDIATRIQUE

A. INTRODUCTION

La formation est conforme au **décret de compétences du MK et au cahier des charges**.

Chaque stage comprend un **module de E-learning** sur notre plateforme PAPL ou sur le site SPIRAL de l'Université. Plus de 20 heures de formation en ligne, à travers des vidéos, photocopiés, quizz et QCM que vous pouvez faire chez vous. **Les stages en centre de formation sont donc essentiellement pratiques.**

Notre volonté est de suppléer ce déficit d'enseignement en IFMK et de former de « véritables spécialistes en kinésithérapie pédiatrique ».

B. LISTE DES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont agréés par le Conseil Scientifique après fourniture d'un dossier complet

BRUYNEEL Anne-Violette, chercheur en sciences du mouvement humain et kinésithérapeute, professeur d'anatomie et physiologie au CNSMD de Lyon et professeur à la HES de Genève, thèse de doctorat en Sciences du Mouvement Humain, DIU kinésithérapie pédiatrique, lauréate du trophée Gérard Pierron

Pr CAPTIER Guillaume, professeur d'anatomie à la Faculté de Montpellier, chirurgien plastique pédiatrique à l'hôpital Lapeyronie à Montpellier

FORESTIER Michèle, masseur kinésithérapeute DE spécialisée dans la rééducation des bébés présentant des retards de développement et de la marche

NICAULT Robert, cadre de santé, masseur kinésithérapeute DE, ostéopathe

POMMEROL Pascal, cadre de santé masseur kinésithérapeute, master II en biomécanique, maîtrise science biologie humaine, ancien moniteur de dissection et chargé de cours à la l'université Lyon I

C. NOTRE DEMARCHE

La kinésithérapie pédiatrique doit se développer et créer une section forte de notre profession.

Elle demande un exercice particulier avec des enfants et des parents et une relation forte est nécessaire.

Tous les formateurs sont très expérimentés et ont publié dans des revues de kinésithérapie sur le sujet de leur cours.

D. PUBLIC

Kinésithérapeutes DE, titulaires ou non du DU de pédiatrie ou équivalence.

Certains stages sont ouverts aux infirmières puéricultrices et sages-femmes et aux médecins. Ils sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquisition des « savoir-faire » kinésithérapiques et d'un raisonnement clinique avéré type EBP.

Ce certificat de kinésithérapie pédiatrique est une formation pratique en techniques de rééducation orthopédie pédiatrique et de développement neuromoteur.

A. LE PROGRAMME

Cette formation essentiellement technique, reprendra rapidement sur le plan théorique les diverses pathologies de la rééducation : les scoliozes de l'enfant et de l'adolescence, les plagiocéphalies, les torticolis, les paralysies du plexus, les pathologies orthopédiques de hanche, de pieds et du membre supérieur, les déviations sagittales de la colonne vertébrale et enfin la stimulation neuromotrice chez le tout petit. La formation se décompose en six stages et se déroule à Lyon et à Voiron :

- Plagiocéphalies en deux jours
- Scoliose idiopathique en deux jours
- Kinésithérapie et orthopédie du nourrisson en deux jours
- Torticolis congénital en deux jours
- Troubles orthopédiques du rachis en deux jours
- Eveil et déambulation du nourrisson en quatre jours

Pour axer les cours sur la pratique, les pathologies médicales sont peu traitées et demandent un travail personnel de révisions de la formation de base. Un DU peut être très complémentaire.

B. LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

C'est une formation pratique et donc technique.

C. SCOLARITE

Pour valider le certificat, tous les stages doivent être validés (présence et note >10).

Un portfolio de cas cliniques doit être rempli avec au moins un cas clinique détaillé. Ce document doit être remis pour l'obtention du certificat, ainsi que la soutenance de ce dernier.

Pour toute absence, il est prévu de nouvelles dates pour la validation. Ce certificat doit être validé sur trois ans maximum.

D. CADRE LEGAL

Cette formation est orientée pour les MKDE et l'obtention d'une spécificité.

La spécificité de kinésithérapie est reconnue par l'ordre des kinésithérapeutes dans des conditions bien définies (avis du conseil national de l'ordre du 22 juin 2012 modifié le 25 juin 2015 et relatif aux diplômes, titres et spécificités).

Cette reconnaissance vous permettra de :

- Développer une spécificité d'exercice
- L'indiquer sur une plaque supplémentaire conformément à l'article R4321-125
- Avoir une liberté d'installation

Après l'obtention du certificat, il faut faire une déclaration auprès de votre Ordre départemental (CDO).

Chaque stage est déposé à l'AN-DPC et peut avoir une prise en charge DPC ou FIF-PL. Les prises en charge sont maximales.

E. DEMARCHE SCIENTIFIQUE

Le Professeur Guillaume CAPTIER est le référent universitaire.

Chaque stage possède une bibliographie propre.

Il existe un temps d'évaluation des pratiques professionnelles à chaque stage. Les articles de recommandations professionnelles sont fournis aux stagiaires sur la plateforme e-learning.

Les techniques utilisées sont soit recommandées, soit à défaut d'un consensus des enseignants.

F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE

Les formations sont réalisées dans notre centre de formation à Lyon avec des salles de pratique, toutes équipées de tables de manipulation électriques ou :

- À l'hôpital Lapeyronie de Montpellier
- À Voiron
- À Fréjus

Tous ces lieux de stages sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

G. VALIDATION DU CURSUS

Le diplôme sera délivré après :

- Validation des six QCM avec une note supérieur à 10

et

- Un examen oral devant un jury avec fourniture et la soutenance d'un cas clinique et d'un portfolio de dix cas cliniques

N.B : Chaque stage possède un QCM.

H. EQUIVALENCE

Les demandes seront recevables seulement pour les titulaires d'un doctorat de médecine, ou d'un diplôme de masseur-kinésithérapeute (DE) ou d'une équivalence du diplôme de masseur-kinésithérapeute.

Chaque demande d'équivalence sera examinée par le Conseil Scientifique. Si un doute existait au niveau de la validité des diplômes acquis, la tutelle serait informée et saisie.

Selon le nombre d'heures réalisées dans un centre de formation **non agréé**, le candidat présentera un examen d'équivalence théorique et pratique, même s'il a validé certains modules.

Le stagiaire en complément de formation doit répondre à la validation des modules et aux mêmes exigences que nos autres stagiaires et au respect du règlement intérieur.

I. INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées de votre numéro d'ordre, nom, prénom, numéro de RPPS, adresse postale professionnelle, adresse mail et téléphone, après lecture obligatoire des conditions de

vente et du règlement intérieur disponibles sur notre site
www.pascalpommerol.fr.